

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2018

---

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 764)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD36

présenté par  
M. Djebbari, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 1, après les mots :

« prendre par »

insérer les mots :

« voie d' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.